

Tutoriel catalogage FRANTIQ

Rédiger les états de
collection des périodiques

CCI de FRANTIQ



Explication générale :

Dans tout catalogue, et en particulier dans les catalogues collectifs, le **signalement des états de collection et des lacunes** permet aux gestionnaires des périodiques et aux usagers de savoir quelles unités physiques sont disponibles ou pas dans un lieu géographique donné.

Il est important que, tous les établissements rédigent de la même manière l'état de collection, afin d'établir une harmonisation et une cohérence du catalogue collectif pour nos lecteurs. Cet état de collection est propre à chaque bibliothèque, il est renseigné dans la notice d'exemplaire.

Définitions :

Etat de collection : L'état de collection d'un périodique correspond à l'ensemble des **fascicules** qui sont **présents** dans la collection d'une bibliothèque.

Etat des lacunes : L'état de lacunes d'un périodique correspond quant à lui aux **fascicules manquants** dans une collection.

La ponctuation :

- Le **tiret** (-) indique que la bibliothèque possède les fascicules parus entre une date et une autre date ou entre un numéro et un autre numéro.

Exemple : 1940-1950

Exemple : 18, n°1-2(1970)-20, n°3-4(1972)

Le tiret en fin de ligne signifie la poursuite de la collection.

Exemple : 1940-....

- Le **point-virgule** (;) sépare les états de collections, lorsqu'il y a une rupture dans la collection.

Exemple : 1940-1950 ; 1956-....

- La **virgule** (,) sépare les différents éléments d'une numérotation, comme le volume, le numéro ou fascicule.

Exemple : vol 1, n°1

- La **parenthèse** () sépare les éléments d'une numérotation, volume/numéro/fascicule, de l'année de publication.

Exemple : vol 1, n°1(1995)

- Le **entre crochet** ([]) sépare les lacunes de l'état de collection général.

Exemple : 1994-.... [Lacunes : n° 5(1995) ; n° 1-3(1997)]

L'état de collection dans Koha : notice d'exemplaire

Chronique de l'archéologie Wallonne [Revue & Collections] / Belgique, Ministère de la région wallonne, Division du patrimoine

LANGUE : Français.
 PUBLICATION : Namur : Ministère de la Région Wallonne, 1993 -
 ISSN : 1370-5202.
 ARK : <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/cci273058>

Prévisualisation MARC: Voir

Exemplaires (8) Descriptions Abonnement(s) Détails sur l'acquisition

Activer les filtres | Tout sélectionner | Tout désélectionner

	Site actuel	Site de rattachement	Cote	Enumération/chronologie du périodique	Statut	Vu en dernier	Date d'acquisition	Code à barres	Note publique	
<input type="checkbox"/>	Glux-en-Glenne : Bibracte - Centre archéologique européen	Glux-en-Glenne : Bibracte - Centre archéologique européen <i>Libre accès</i>	RB	1(1993) - 26(2018) ; HS 1-9 et 2 HS sans numéro	Exclu du prêt (Exclu du prêt)	2022-04-04	2022-04-04			
<input type="checkbox"/>	Marseille : DRASSM - Bibliothèque Bernard Liou	Marseille : DRASSM - Bibliothèque Bernard Liou	CAW	1994-2015, n° 2 à 23	Disponible	2016-04-05	2016-04-05		échange	
<input type="checkbox"/>	Montpellier : ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes	Montpellier : ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes <i>Libre accès</i>	D05 bis	8(2000)	Disponible	2014-08-20	2014-08-20			
<input type="checkbox"/>	Nanterre : MSH Mondes - Bibliothèque d'archéologie et des sciences de	Nanterre : MSH Mondes - Bibliothèque d'archéologie et des sciences de	P 483	1(1993)-22(2014) ; 24(2016) ; 27(2019)-...	Disponible	2006-10-11	2006-10-11		Echange	

Modifier exemplaire n° 322938

2 - Perdu

9 - itemnumber (Koha)

b - Propriétaire

c - Dépositaire

d - Bib. codée

e - Localisation

f - Numéro d'inventaire

j - Code barre

k - Cote Obligatoire

l - Etat de collection

m - date de prêt ou de dépôt

n - date de restitution prévue

o - Statut Obligatoire

q - public visé

r - Support

s - Cote magasin

t - Note privée

u - Note sur exemplaire

v - Date d'acquisition

x - Etat

y - URL

Enregistrer les modifications Ajouter un nouvel exemplaire Annuler

Ne pas oublier d'enregistrer !!!!

Articulation entre saisie des états de collection et saisie des lacunes

La règle générale est d'exprimer ce que l'on possède et non ce que l'on ne possède pas. L'application de cette règle a été appliquée, au fil du temps, au détriment de la mention des états des lacunes. L'état doit rendre compte le plus parfaitement possible de la disponibilité du document signalé.

On va donc privilégier la saisie d'un état de collection la plus claire possible avec ou sans lacunes.

Exemples :

Périodique avec abonnement en cours

Sans lacunes : 1994-....

Avec lacunes : 1994-.... [Lacunes : n° 5(1995) ; n° 1-3(1997)]

Périodique lacunaire : 2 options

- Soit la collection est importante avec de nombreuses lacunes, on privilégie alors un état sans lacunes.

2(1985) ; 4(1985)-33(1987) ; 35(1988)-43(1988) ; 45(1988)-62(1990) ; 64(1990)-86(1992) ; 88(1992)-102(1993) ; 104(1993)-110(1994) ; 116(1994) ; 119(1995)-120(1995) ; 122(1995) ; 128(1995)-133(1996) ; 135(1996)-136(1996) ; 138(1996)-141(1996) ; 144(1997)-145(1997) ; 147(1997)-148(1997) ; 151(1997) ; 155(1998) ; 159(1998) ; 161(1998) ; 163(1998)-165(1998) ; 167(1999)-171(1999) ; 174(1999)-183(2000) ; 203(2002)-214(2001) ; 232(2004)-303(2010) ; 308(2010)-356(2014) ; 358(2014)-....

- Soit la collection comporte un numéro de volume et de nombreux numéros de fascicules, on privilégie dans ce cas un état avec mention des lacunes afin d'alléger la lecture de l'état de collection.

1(1932)-.... [Lacunes : 3, n°1-2(1934) ; 4, n°3-4(1935) ; 5, n°3-4(1936) ; 6, n°3-4(1937) ; 7, n°1-3(1938) ; 8(1939) ; 9, n°3-4(1940) ; 10, n°3(1941) ; 11(1942)-20(1951)]

Périodique avec état de collection clos

Abonnement terminé.

3(1989)-4(1990) ; 7(1993) ; 9(1995)-18(2005) ; 21(2008) ; 23(2010)-27(2014).

Périodique avec une « Nouvelle Série » :

Périodique présentant une nouvelle numérotation, c'est-à-dire qu'elle reprend sa numérotation au numéro 1 sur une nouvelle année :

Avec numéro de série :

1e série : (1836) ; (1838-1856) ; 2e série : 1(1856)-15(1874-1877) ; 3e série : 1(1883)-14(1896) ; 4e série : 2(1898)-5, fasc. 1(1901) ; 5, fasc. 4(1901)- 8(1904) ; 10(1906) ; 12(1908)-18, fasc.1(1914) ; 18, fasc.3-4(1914)- 20(1916) ; 22, fasc. 3-4(1919) ; 24, fasc. 1-6(1921) ; 27, fasc. 3-4(1924) ; 30(1927)-39(1936) ; 5e série : 6(1942)-19(1957). 6e série : 1(1958)-2(1960) ; 4(1962)-156(2001) ; 159(2003)-175(2018).

Sans numéro de série : (Parfois abrégé par la mention N.S.)

2(1956)-10(1973). Nouvelle série : 13(1979)-14(1980) ; 17(1983). N.S. : 5(2009)-....

Périodique présentant des particularités :

▪ Avec tables générales :

On séparera les tables de l'état de collection par un point et un tiret.

1882-n°3(1897) ; 1898-1964. Nouvelle série : 1(1965)-6(1970). - Tables générales 1883-1915 et 1916-1940

▪ Avec actes de congrès :

9, n°1200-1260(1927) ; 13, n°1524-1576(1931) ; 19, n°1756-1782 (1937) ; 24(1948) ; 28(1952) ; 30/31(1954/1955) ; 31, n°1901-1920(1956)-32, n°1921-1926(1957) ; 34(1958)-38, n°1-2 + Congrès(1962)

▪ Avec hors-série :

144(1990)-.... + Hors série : 4(1994)-5(1995) ; 13(2007)-....

▪ **Avec supplément au n° :**

N.S. : n°3(1959)-n°6(1960) ; n°37(1966)-n°39(1970) ; n°41(1972)-n°43(1973) ; n°45(1975)-n°53(1981) ; n°55(1981)-n°56(1981) ; n°58(1982)-n°77(1987) ; n°79(1988) ; n°81(1988)-n°95(1992) ; n°97(1992)-n°104(1994) ; n°106(1995)-n°108(1995) ; n°110(1996)-n°121(1998) ; n°123(1999)-n°126(2000) ; n°138(2003). - [+ Suppléments : au n°4(1959) « Bellegarde » ; au n°94 : Table des matières ; au n°109 : Table 13(1993-1995) ; au n°117 : Table 14(1996-1997)]

▪ **Avec index :**

1(1948)-26(1959) ; 28(1960)-30(1961) ; 32(1962)-...[+ Index 1-20 dans le vol. 17/20. - Index 21-40 dans le vol. 37/40. - Index 41-50 dans le vol. 47/50. - Index 51-60 dans le vol. 59/62]

▪ **Avec ré- impression :**

1(1933 [reprint 1967])-31(2010)... [Lacunes : 5(1940 [reprint 1967]), 7(1942 [reprint 1967])-8(1955-1957 [reprint 1967]) ; 18(1972) ; 30(2004)]

➤ **Pour approfondir :**

Concernant les états de collection, vous pouvez vous référer à la norme [ISO 10324:1997 Information et documentation. États de collection](#). Niveau succinct publiée, par l'AFNOR.